



Parti vert libéral suisse

Communiqué de presse

Sujet	Prise de position sur la révision totale de la loi sur le transport de marchandises (LTM)
Pour tout renseignement	Jürg Grossen, Conseiller national, +41 79 444 94 65
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, Courriel: suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	14 août 2013

Les Vert libéraux demandent au Conseil fédéral de formuler des objectifs clairs en matière d'environnement et de développer une vision pour l'avenir du transport de marchandises

Les Vert libéraux saluent la priorité affirmée par le Conseil fédéral de vouloir renforcer le transport de marchandises par le rail grâce à un meilleur cadre légal. Ils regrettent cependant que le projet reprenne trop le statu quo. Le Conseiller national Jürg Grossen estime que : « Pour les Vert libéraux, le Conseil fédéral n'a pas développé de vision d'avenir pour le transport de marchandises en Suisse, assortie d'objectifs environnementaux clairs ». Les Vert libéraux demandent la formulation d'un objectif environnemental quantifiable et à long terme ainsi que des objectifs intermédiaires concrets. Des limitations d'émissions pour tous les modes de transport s'avèrent indispensables pour réaliser une mise en œuvre efficace.

A l'exception des critiques sur le manque de stratégie à long terme et d'objectifs environnementaux trop flous, le projet contient diverses mesures très sensées. Les Vert libéraux relèvent en particulier le concept prévu de transport de marchandises, qui devrait simplifier la planification des transports tant aux acteurs du marché qu'à la collectivité, tout en tenant compte de l'aménagement du territoire. En ce qui concerne les conflits d'affectation du réseau ferroviaire, les Vert libéraux saluent le nouvel instrument de conceptions et de plans d'utilisation du réseau. Il faudra cependant veiller à ne pas négliger les intérêts des opérateurs ferroviaires pour le transport des marchandises.

Les Vert libéraux soutiennent les instruments de financement proposés. Le principe de base, à savoir financer essentiellement les installations d'infrastructures ainsi que les innovations technologiques au lieu de l'exploitation, est approprié. Cependant il faudra aussi éviter de désavantager les entreprises ferroviaires et mettre sur pied d'égalité le rail et la route quant au temps de travail, aux prescriptions anti-bruit et contrôles - afin de permettre une concurrence équitable.

Si le secteur public demandait des prestations de transport de marchandises sans pouvoir les livrer faute d'esprit entrepreneurial, l'élaboration d'un contrat de prestations transparent et clair et prévoyant une compensation adéquate s'imposerait. L'attribution de tels contrats doit se faire dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouverte à la concurrence, afin d'assurer des prestations concurrentielles et efficaces. Pour les Vert libéraux, la compétence d'attribuer ou non de telles contributions d'exploitation devrait revenir à la Confédération et non exclusivement aux cantons.

Lien sur la réponse complète des Vert libéraux à la mise en consultation (en allemand) :
http://grunliberale.ch/doku/vernehmlassungen/130813_Vernehmlassung_Guetertransportgesetz.pdf